

*La dernière Commission Nationale Paritaire s'est tenue le 25 février dernier. Malgré la montée du mécontentement des salariés des centres, les propositions patronales restent toujours aussi inacceptables !*

# **Politique salariale CLCC, ça continue en pire !**

La Fédération patronale des Centres de Lutte Contre le Cancer reste SOURDE, face aux revendications légitimes des salariés et des organisations syndicales majoritaires, sur les augmentations générales de salaire pour l'ensemble des catégories professionnelles.

La fédération patronale avec la complicité de certaines organisations syndicales minoritaires propose :

Une augmentation de 400 euros brut par an pour les groupes B, C et D,  
Soit +2.38% pour le B, +2.24% pour le C, +1.99% pour le D.

Pour le groupe E, + 0,5%.

Création d'un groupe E1 pour les techniciens avancés en biologie dont la définition est encore très floue avec une augmentation de +6,41%.  
Pour le groupe F, +0,5%.

Passage au groupe G pour les IDE, Manip, IBODE, IDE puéricultrice qui seront reconnus comme (EXPERT) avec une augmentation de +4.51% suivant 4 critères :

-délégation de tâches et coopération entre professionnels.

-technicité et expertise.

-qualité.

-responsabilité.

La FNCLCC est dans l'incapacité de définir le mot "EXPERT" mais soyons rassurés la CFDT s'est engagé à travailler sur ce thème pour venir en aide.....

Pour les IADE, passage en groupe H + la prime d'exercice soit une augmentation de +8.6%

Pour le groupe H, une augmentation de +5%.

Pour le groupe I, une augmentation de +5%.

Pour les aides soignants la FNCLCC va proposer un calendrier de négociation.

Les patrons veulent que la prochaine commission paritaire soit la dernière sur les augmentations salariales et soumettront un avenant à signature à l'issue de celle-ci.

Dans le cas où certaines organisations syndicales auraient le stylo facile il faudra un front syndical uni pour faire obstacle à cette nouvelle tentative de division des salariés.

Après la BIC (bonification individuelle de carrière) en 1999, la fédération patronale avait le mérite d'être claire, il fallait individualiser, Avec la VAP1 (validation des acquis professionnels) en 2003 et un quota de 80% elle est entrée dans l'illusion en masquant ses vraies intentions sous le verbiage acquis professionnels.

Avec la VAP2 en 2009 c'est la grande illusion avec le sacro-saint vocabulaire patronal de valeur ajoutée, voire d'excellence.

Qui peut définir ces 2 notions ? A part d'excellents patrons managers sic ...

Aujourd'hui il faut dire stop au grand cirque et que les patrons reconnaissent les salariés à leur juste valeur.

A longueur d'année ils nous font passer le message que les centres sont " la référence en matière de cancérologie ".

Si c'est vrai, c'est grâce à tous les salariés que les centres sont " excellents "

## **Nous sommes tous des "EXPERTS"**

Nous revendiquons des augmentations à la hauteur des "EXPERTS QUE NOUS SOMMES" !!!

- + 300 euros net par mois pour tous,**
- pas de salaire sous 1500 euros net,**
- révision de toutes les grilles.**

## **Mobilisons nous pour la prochaine paritaire**



**Pour SUD il n'est pas acceptable de laisser passer une couche supplémentaire dans l'individualisation des salaires.**

**C L C C**

**Solidaires**  
Union syndicale

Fédération Sud Santé-Sociaux  
"Solidaires - Unitaires - Démocratiques"  
70, rue Philippe de Girard  
75018 Paris  
Tel : 01 40 33 85 00  
Fax : 01 43 49 28 67  
Site internet : [www.sud-sante.org](http://www.sud-sante.org)

Paris, le 1er mars 2010